

menacés

extinction

aujourd'hui,

200

sauvé

Comité national  
**UNION**  
pour le climat

## La valeur du vivant

Le Rhinocéros noir, comme les quatre autres espèces de rhinocéros (une en Afrique, trois en Asie), possède des cornes, pour son malheur : car elles sont très demandées en Asie, pour la pharmacopée, et en Arabie, pour la confection des manches de poignards traditionnels. Si grand est l'attrait de ces cornes, si élevés sont les prix, que tous les rhinocéros, dans le monde, sont très vulnérables. Ils sont officiellement protégés par les législations nationales et le commerce international de la corne est interdit. Mais les braconniers et les filières criminelles n'en ont cure. Ils exercent une pression constante à la recherche des derniers animaux face aux administrations chargées de la nature, qui disposent en général de peu de moyens pour faire face à leurs tâches.

Au Cameroun, les rhinocéros sont dispersés sur 25 000 km<sup>2</sup>, dans les savanes du centre-nord (parcs nationaux de Faro, La Bénoué et Bouba Ndjida, et zones de chasse attenantes). L'immensité de la zone rend difficile leur suivi. Outre le risque de tomber sous les balles des braconniers, ils sont à la merci d'un « goulet d'étranglement » démographique et génétique. Une si faible population, en petits groupes isolés, voit diminuer ses chances de rencontre et de reproduction. Et le renouvellement des rhinocéros, en temps normal, est déjà lent, avec une gestation de 15 à 16 mois, et un petit tous les 2 à 5 ans. Des études génétiques ont confirmé que cette sous-espèce était bien différenciée des autres. Elle possède notamment des allèles (les formes d'un gène) très rares, et il est primordial de conserver ce capital biologique. D'autant plus qu'aucun de ces rhinocéros n'est présent en captivité dans le monde.

L'existence de toute espèce se justifie en tant que telle. Plusieurs millions d'années d'évolution ont été nécessaires pour créer les rhinocéros actuels. Ils sont une partie intégrante de leur environnement biologique et physique. Ils contribuent à cet environnement : par leurs interactions avec d'autres animaux, et avec la végétation. Dans la savane arbustive et arborée qui est la leur, les rhinocéros du Cameroun ont aussi un rôle de « parapluie » : les protéger, c'est protéger par la même occasion quantité d'espèces de faune et de flore dans le même habitat. Les laisser disparaître, c'est accroître les menaces pesant sur ces autres espèces. Les rhinocéros sont un maillon de la grande chaîne du vivant qui relie entre eux tous les êtres de la

planète. Par ignorance, dans les siècles passés, des espèces ont pu être éliminées par l'homme, sans que l'on s'aperçoive des répercussions sur les autres maillons de cette chaîne. Mais aujourd'hui, l'on sait. Toutes les composantes de la biodiversité ont leur raison d'être. Des organismes les plus discrets, comme les bactéries, à ceux qui occupent une place « de taille » dans le règne animal, comme les rhinocéros.

## Lutter pour la survie

Le déclin des rhinocéros au Cameroun a commencé depuis longtemps, comme celui des autres espèces et sous-espèces de cette famille. En Afrique centrale, dans le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, c'est l'hécatombe : les rhinocéros sont abattus par milliers.

Face à cette situation, une réaction énergique des autorités françaises chargées des colonies à cette époque se traduit par une augmentation très nette des effectifs, et qui se poursuit jusqu'aux années 1970. Mais bientôt, les massacres reprennent, de grande ampleur. Et la population de rhinocéros du Cameroun, dès lors, va être réduite régulièrement, année après année. Chaque disparition pèsera lourd. Un animal sur quelques centaines abattu, ce n'est pas catastrophique. La population peut continuer à se régénérer. Mais un rhinocéros sur dix ou vingt, c'est une tragédie : car elle arrive très vite aux limites de la viabilité. Chaque rhinocéros survivant au Cameroun a donc, en quelque sorte, un prix inestimable que l'on peut estimer, c'est la valeur accordée à cette sous-espèce pour qu'elle continue à vivre.

Ce sort tragique n'a pas laissé indifférents le gouvernement du Cameroun, les organismes de conservation et la communauté internationale. Plusieurs projets ont été élaborés pour remédier à la situation. Mais ils n'ont pu aboutir, tant les pesanteurs étaient fortes.

Aujourd'hui, une nouvelle impulsion est donnée. Elle présente de bonnes garanties de réussite. Si une opération de la dernière chance n'est pas tentée, les derniers rhinocéros du Cameroun ne seront plus que des souvenirs. En 1990, le Groupe des spécialistes des rhinocéros et des éléphants d'Afrique de l'UICN (Union mondiale pour la nature) avait déjà considéré ces animaux comme prioritaires à conserver sur le continent africain, en raison des trois critères : leurs faibles effectifs, leur rareté génétique, et l'importance de leur écosystème.

En 1996, puis en 2000, la sous-espèce a été classée « en danger critique d'extinction » dans la Liste rouge de l'UICN.

Autant de raisons qui ont incité le Comité français pour l'UICN à lancer, en 1999, un plan de sauvetage, avec l'appui de plusieurs associations et institutions françaises, l'UICN International, et bien sûr le gouvernement camerounais. Le président de la République du Cameroun a été sensibilisé au dossier et le ministère de l'environnement camerounais a donné l'impulsion nécessaire pour mettre en place le programme de sauvetage. Dans la zone concernée, les chefs coutumiers ont également une grande responsabilité, afin d'inciter les populations à collaborer à la protection des animaux.

### Une stratégie réaliste

La stratégie de sauvetage de la sous-espèce a été finalisée à Yaoundé, au Cameroun, entre tous les acteurs, au cours d'une réunion internationale. Elle stipule le transfert des animaux survivants dans un petit sanctuaire (environ 270 km<sup>2</sup>), situé à proximité, ou dans les limites, d'un des parcs du centre-nord.

Compte-tenu de la gravité de la situation, c'est la seule option réaliste qui soit offerte pour conserver les rhinocéros. Les laisser dans leur habitat actuel, c'est continuer à les exposer au braconnage, et aux risques démographiques et génétiques. Les délocaliser dans un autre pays, c'est priver le Cameroun d'un élément essentiel de son patrimoine et les exposer à des risques sanitaires. Grâce à la protection dans un sanctuaire, les rhinocéros pourront croître et se multiplier. Les animaux en surnombre seront progressivement relâchés dans la nature. Et à terme, il est prévu une population d'au moins 50 animaux en 2050, vivant dans l'aire de répartition historique de la sous-espèce.

Les deux premières étapes essentielles de cette stratégie sont les suivantes : En 2001, l'identification des animaux sur le terrain, et leur protection, avec le déploiement d'une force anti-braconnage compétente et motivée. Les rhinocéros seront suivis en permanence, grâce, notamment, à l'implant d'émetteurs dans les cornes. Cette identification permettra de connaître le sexe des animaux, leur classe d'âge, leurs liens de parenté, la taille de leur domaine vital, et d'autres paramètres biologiques et écologiques. Cinq mâles et femelles

adultes doivent être repérés pour constituer le noyau reproducteur minimum du sanctuaire. En 2002, la capture des rhinocéros, et leur transfert dans le sanctuaire, dont la construction aura commencé au cours du second semestre 2001. Ils bénéficieront alors d'une surveillance renforcée.

En 2006, un premier bilan important permettra de vérifier que la population aura atteint un seuil démographique satisfaisant. Mais c'est dans la durée que se décline ce plan de sauvetage. L'effort de protection et de conservation devra être soutenu pour que les objectifs d'une population de 50 animaux en 2050 soient atteints. La première étape, celle de l'identification des animaux, a commencé au printemps. Sous la conduite d'un chef des opérations, des équipes de pisteurs quadrillent la zone, assurés du soutien du ministère de l'environnement. Cette étape doit prendre plusieurs mois, car les rhinocéros sont très éparpillés. Mais le calendrier a de bonnes chances d'être respecté.

### Patrimoine de tous

La réussite du plan de sauvetage sera bénéficiaire pour l'ensemble de la faune, et plus globalement pour la biodiversité du Cameroun. La dynamique ainsi créée permettra de renforcer la protection des espaces naturels et des espèces.

Les populations villageoises et les chefs coutumiers de la zone seront aussi associés au plan. Leur appui est indispensable, notamment pour dissuader les braconniers. Le Rhinocéros noir est un élément essentiel du patrimoine du Cameroun en général, et du patrimoine de ces communautés en particulier. Le respect accru de la réglementation permettra en outre un développement plus cohérent et plus maîtrisé des activités culturelles dans la zone. De plus, ces communautés pourront à l'avenir bénéficier des retombées du programme par des activités d'écotourisme, génératrices d'emplois et protectrices de la biodiversité, si l'objectif de protection des rhinocéros est atteint.

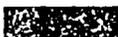
Alors pour que vive le rhinocéros du Cameroun, une mobilisation est nécessaire. Le plan de sauvegarde ne doit pas rester l'apanage de ceux qui en sont chargés. Chacun peut se sentir concerné par cette grande idée, et la soutenir. Plus le plan bénéficiera d'une audience, de sympathie, de contributions (car les mesures

prévues demandent un important budget), plus il sera assuré du succès.

La préservation du monde dans lequel nous vivons est une « ardente obligation », en ce début du nouveau siècle. Nous ne pouvons plus répéter les erreurs du passé. Certes, les rhinocéros du Cameroun sont loin, dans leur savane, à des milliers de kilomètres de l'Europe. Mais ils nous parlent. Ils parlent à chacun d'entre nous. Ils nous disent que nous avons une responsabilité envers eux. Vous pouvez les entendre.



sources : Ministère de l'environnement du Cameroun, A. Zecchini, C. C. Vincent / MNHN



Zone de chasse



Zone protégée

Progression  
de la culture  
du coton

Zone de présence  
du rhinocéros noir



Zone forestière



Campagne pour la sauvegarde du rhinocéros noir d'Afrique centrale.



#### L'UICN - Union mondiale pour la nature

Fondée en 1948, l'Union mondiale pour la nature rassemble des Etats, des organismes publics et un large éventail d'organisations non-gouvernementales au sein d'une alliance mondiale unique: plus de 950 membres dans 140 pays.

Sa mission est d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

L'UICN est également organisée autour d'un réseau de plus de 10 000 experts bénévoles rattachés à des commissions et d'un secrétariat mondial avec 42 bureaux régionaux et nationaux qui gèrent des programmes variés associant l'action locale à l'initiative au niveau mondial.

#### Le Comité français pour l'UICN

Créé en 1992, le Comité français pour l'UICN, représentation officielle de l'Union mondiale pour la nature en France, rassemble actuellement 40 membres gouvernementaux et non-

gouvernementaux. Il abrite également un réseau d'environ 200 experts regroupés au sein de commissions spécialisées et de groupes de travail thématiques.

Le Comité français pour l'UICN s'est donné pour missions principales: de promouvoir les objectifs et de soutenir les activités de l'Union en France, en Europe et dans le monde, de favoriser une large participation des connaissances et du savoir-faire français au sein des structures et des programmes de l'Union, d'établir une communication réciproque et efficace avec le Secrétariat mondial de l'Union, ses bureaux régionaux et nationaux ainsi que les autres comités nationaux.

Le Comité français met également à la disposition des organismes internationaux et du gouvernement français les compétences de ses membres et des experts, pour constituer des dossiers techniques, concevoir des programmes d'action et formuler des recommandations stratégiques sur les enjeux de la conservation de la nature et du développement.

Aidez l'Union mondiale pour la nature  
à sauver les derniers rhinocéros  
noirs d'Afrique Centrale. Au Cameroun,  
le Rhinocéros noir joue son existence

Comité français pour l'UICN  
Muséum national d'Histoire naturelle  
36, rue Geoffroy Saint-Hilaire  
75005 Paris, France

Tel: 33 1 47 07 78 38

Fax: 33 1 47 07 71 78

mail: ulcnfr@club-internet.fr

### Vive le Rhino

Campagne de communication pour le sauvetage  
du rhinocéros noir d'Afrique centrale

Le Rhinocéros noir est un symbole de la biodiversité  
au Cameroun. Il a un rôle de « parapluie ». Le protéger,  
c'est protéger aussi de nombreuses espèces de faune  
et de flore dans le même habitat. Pour assurer la survie  
du Rhinocéros noir, tous les appuis sont nécessaires.  
Votre appui est nécessaire. La Terre doit rester vivante.

Adressez vos dons au Comité français pour l'UICN.  
Aidez l'Union mondiale pour la nature à protéger  
le rhinocéros noir d'Afrique centrale.

Nom Prénom .....

Adresse .....

Souhaite participer à la protection du Rhinocéros  
noir en adressant un chèque libellé à l'ordre  
du Comité français pour l'UICN de:

100 FF     200 FF     300 FF     500 FF et plus

Les dons des particuliers sont déductibles de l'impôt  
sur le revenu à concurrence de 50% du montant  
du don dans la limite de 6% du revenu imposable.  
Un reçu fiscal est adressé à tous les donateurs pour  
un montant égal ou supérieur à 100 F.

**Comité français pour l'UICN**  
Muséum national d'Histoire naturelle  
57, rue Cuvier 75005 Paris  
tél: 01 47 07 78 58, fax: 01 47 07 71 78  
e-mail: uicnfr@club-internet.fr



Comité français  
**UICN**  
Union mondiale pour la nature

## Rhinosurvie

Pouvons-nous le laisser disparaître ?



*Le rhinocéros noir du Cameroun est proche de l'extinction.  
Il est décimé par les braconniers. Un plan de sauvetage est en  
cours, piloté par l'UICN, l'Union mondiale pour la nature.  
Le Comité français pour l'UICN a lancé la campagne de  
communication Vive le Rhino, à laquelle s'associe le Muséum,  
avec l'exposition Rhinosurvie.*

### Exposition Rhinosurvie

Grande Galerie de l'Évolution (Paris)  
du 20 juin au 5 novembre

Parc zoologique de Paris  
du 19 juin au 17 juillet

Parc de la Haute Touche (Indre)  
du 19 juillet au 17 août

Château de Clères (près de Rouen)  
du 19 août au 17 septembre

Ménagerie du Jardin des Plantes (Paris)  
du 19 septembre au 19 octobre

Exposition avec  
la participation de:



**FORUM**

Terre sauvage

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

---

## Rhino noir: le dernier espoir

Il reste à peine une dizaine de rhinocéros, dans les savanes du centre nord du Cameroun: triste bilan pour une sous-espèce qui vivait à l'origine dans toute l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale. Pour leur malheur, les rhinocéros possèdent des cornes recherchées depuis plus de deux mille ans pour la pharmacopée asiatique, et pour confectionner des manches de poignards en Arabie. Toutes les autres sous-espèces et espèces de rhinocéros, tant en Afrique qu'en Asie, sont d'ailleurs soumises aux mêmes pressions.

Au Cameroun, la population de rhinocéros n'a pas cessé de fondre depuis un siècle. La survie de ce grand mammifère passe par la réussite d'un plan de sauvetage initié par le Comité français pour l'UICN (Union mondiale pour la nature), et soutenu par l'UICN International, le WWF-Cameroun, et bien sûr, le gouvernement camerounais. Ce plan associe les populations locales, qui sont garantes de la protection du rhinocéros dans son habitat.

La stratégie choisie est celle du transfert des rhinocéros dans un sanctuaire, de façon à leur assurer une surveillance efficace, et faciliter leur reproduction. Ils sont actuellement disséminés sur un vaste espace de 25 000 km<sup>2</sup>, et cette dispersion facilite le travail des braconniers, limitant, par contre, les chances de rencontre des animaux. Depuis le printemps 2001, le repérage et l'identification des rhinocéros sur le terrain sont menés. En 2002 interviendra le transfert dans un sanctuaire d'environ 270 km<sup>2</sup>, situé dans l'habitat des animaux.

Le plan de sauvetage représente pour eux l'opération de la dernière chance. Tout doit être fait pour assurer leur avenir.

---

## Le Comité français pour l'UICN

Créé en 1992, le Comité français pour l'UICN est la représentation officielle, en France, de l'Union mondiale pour la nature, la plus vaste organisation de conservation de la nature au monde. Il regroupe au sein d'un partenariat unique le gouvernement français (ministères des Affaires étrangères et de l'Environnement), 5 établissements publics et 33 organisations non gouvernementales. Il abrite également un réseau d'environ 200 experts scientifiques.

Sa mission principale est de contribuer efficacement aux deux objectifs prioritaires de l'UICN, qui sont d'enrayer la crise de l'extinction des espèces, ainsi que de restaurer et conserver les milieux naturels de la planète. Ses programmes sont ainsi orientés sur la protection d'espèces menacées (rhinocéros, éléphants, tortues marines...), les aires protégées, la conservation des milieux naturels (forêts, montagnes, zones côtières et humides), ou sur des régions importantes pour la biodiversité mondiale (Méditerranée, Départements et Territoires français d'Outre-mer).



Photographies: H. Planton